



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
AVIS N° 2021\_50001\_0043

---

**A Marseille, le 23 août 2021**

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Équipements

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Travaux de construction du Groupe Scolaire Marceau**  
**Rue Massena 13003 Marseille**  
**14 lots**

**RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION**  
**(FICHE 5)**

**Question 4-1, posée le 12 août 2021 :**

Article 3.2.3 : Le CCTP demande un remplissage par maille filet en câbles acier inoxydable, mais également en métal déployé galvanisé. N'ayant pas de détail archi sur ce poste, quel produit doit être chiffré ?

**Réponse 4-1, transmise le 23 août 2021 :**

Il s'agit bien de chiffrer un remplissage en métal déployé, comme indiqué dans le titre de l'article. L'indication « remplissage maille en acier inoxydable » subsiste *par erreur* d'une première solution de remplissage non souhaitée par la maîtrise d'ouvrage et remplacée par ce remplissage en métal déployé.

**Question 4-2, posée le 12 août 2021 :**

Article 3.2.4 : Est-ce que l'éclairage LED est à charge du lot 05 ou d'un autre lot ?

**Réponse 4-2, transmise le 23 août 2021 :**

L'éclairage LED est à la charge du lot 12 – Electricité.

**Question 4-3, posée le 12 août 2021 :**

Article 3.2.5 : Le CCTP décrit une main courante en plat acier alors que le détail archi nous montre un tube 50x30 avec éclairage LED en sous-face. Quel profil doit être chiffré ? Si le détail archi est retenu, l'éclairage LED est-il à charge du lot 05 ou d'un autre lot ?

**Réponse 4-3, transmise le 23 août 2021 :**

Le profil tube 50x30 présenté dans le détail architecte doit être chiffré avec l'éclairage LED à la charge du lot 12 – Électricité.

**Question 4-4, posée le 12 août 2021 :**

Article 3.2.6 : Le CCTP est ambigu car il est demandé la fourniture et pose d'un portillon barreaudé au début de l'article alors que plus loin dans le descriptif il est demandé un remplissage par filet en maille noire fine. Quel remplissage doit être chiffré ?"

**Réponse 4-4, transmise le 23 août 2021 :**

Le remplissage par filet en maille doit être chiffré.

**Question 5-1, posée le 12 août 2021 :**

Dans le carnet de détail étanchéité, MAR\_DCE\_DET02 il y a des coupes de ventelles et de bardage qui ne nous concernent pas,  
Je pense qu'il doit manquer des détails d'étanchéités »

**Réponse 5-1, transmise le 23 août 2021 :**

Aucun autre détail d'étanchéité ne sera fourni, les détails du carnet DET 02 présentent les points singuliers des Joints de dilatation y compris au droit des ventelles et du bardage.

**Question 5-2, posée le 12 août 2021 :**

aussi merci de nous confirmer la hauteur moyenne voulue des « L » de séparation entre la végétalisation et les grilles caillebotis »

**Réponse 5-2, transmise le 23 août 2021 :**

Une hauteur minimale de 30 cm est nécessaire au maintien des terres des zones végétalisées.

**Question 5-3, posée le 12 août 2021 :**

Concernant les couvertines de la terrasse photovoltaïque, le système comme il l'est dessiné, ne fonctionne pas.

Trop de prise au vent, dev trop important, du coup risque de fuites. (repère en rouge ci-dessous)  
Peut-on variante avec une étanchéité qui se retourne sur le dessus d'acrotère et qui vient mourir sur 30 cm Au droit du béquet béton à l'extérieur de la façade. Aussi économiquement plus intéressant.

**Réponse 5-3, transmise le 23 août 2021 :**

Cette solution représenterait une variante ce qui est interdit sur cette consultation et entraînerait une irrégularité de l'offre

Il est demandé de répondre strictement aux préconisations du DCE

---